



MyEasyOptic

M

Manuel d'utilisation MyEasyOptic :

Sesam Vitale AreaFSE

VERSIONS 1.60

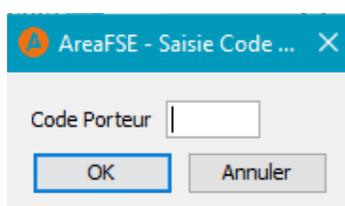
MyEasyOptic



MyEasyOptic est agréé pour utiliser le moteur SESAM-Vitale « AreaFSE », fourni par notre partenaire Aréa Santé. Grâce à cela, MEO peut faire des FSEs et flux en mode SESAM-Vitale 1.40, mais aussi la dématérialisation des documents SCOR (ordonnance, feuille de soins), l'ADRI (Acquisition des DRoits Intégrée) ou encore la future dématérialisation des cartes vitales (apCV).

Demande du code CPS

Lors de la 1^{ère} utilisation du lecteur de carte vitale de la journée, ou lors d'une télétransmission, le code de la CPS (4 chiffres) sera demandé à l'écran du PC :



Lecture de la carte vitale et ADRI

Lors de la lecture de la carte vitale (CV) via le bouton , il faut sélectionner le bon bénéficiaire. La date de consultation n'a pas besoin d'être modifiée, sauf si on veut refaire un ancien dossier, afin d'avoir le taux qui lui correspondait



On retrouve les informations (caisse, taux...) lues sur la CV dans le détail des données vitales :

Informations Carte Vitale au 14/03/2023 Tiers Payant & Télétransmission

2700692236102 92 85% Tiers Payant

Détail Informations Vitale

Informations vitale (lecture) ADRI

Rattachement Informations carte

Régime 10 Caisse 349 Centre 0210 Gest. 10 Type Carte Test

Libellé Libellé du régime assuré N° Série 467129967

Informations lues le 14/03/23 15:46 Validité 31/12/25

Bénéficiaire Adresse

Nom MOLAIRE Prénom INGRID IMPASSE DU VIEUX CHATEAU
 Patronym MOLAIRE Né(e) le 26/06/1970 27000 EVREUX
 NIR Certif. Num Certif bénéficiaire Clé. Date Certif. Date Certif.
 Qualité 0 - Assuré Rang 1 - Pas de jumeau ou 1e

Assuré

Nom MOLAIRE Prénom INGRID Médecin traitant
 Num SS 2700692236102 92 Id Porteur Assuré

Droits & Couvertures

Période droits AMO Période couverture ALD Service AMO Bénéf. 00 - Pas de service AMO

Date min dr Date max dr Début Fin ALD Sit. Période AMO Bénéf. Date min AM au Date max AM
 0 1 00 Statut du Bénéf. Statut du Bénéf.

Période droits Mutuelle Mutuelle AMO Accident Travail

Date min dr Date max dr Garanties Identification 00000000 Gest. Risque Gest. Risque
 75001479 Gest. AT1 Gest. AT1 Id AT1 Id AT1
 Gest. AT2 Gest. AT2 Id AT2 Id AT2

ok fermer

Et c'est aussi là qu'on peut lancer une consultation ADRI manuellement :

Détail Informations Vitale

Informations vitale (lecture) **ADRI**

Rattachement Informations carte

Régime 10 Caisse 349 Centre 0210 Gest. 10 Type Carte Type carte

Libellé Libellé du régime assuré N° Série N° Série

Pas de consultation ADRI Validité Validité

Bénéficiaire Adresse

Nom MOLAIRE Prénom INGRID
 Patronym MOLAIRE Né(e) le 26/06/1970
 NIR Certif. Num Certif bénéficiaire Clé. Date Certif. Date Certif.
 Qualité 0 - Assuré Rang 1 - Pas de jumeau ou 1e

Assuré

Nom MOLAIRE Prénom INGRID Médecin traitant
 Num SS 2700692236102 92 Id Porteur ID porteur

Droits & Couvertures

Période droits AMO Période couverture ALD Service AMO Bénéf.

Date min dr Date max dr Début Fin ALD Sit. Période AMO Bénéf. Date min AM au Date max AM
 Statut du Bénéf. Statut du Bénéf.

Période droits Mutuelle Mutuelle AMC Accident Travail

Date min dr Date max dr N° Adhérent N° Adhérent Gest. Risque Gest. Risque
 N° AMC N° AMC Gest. AT1 Gest. AT1 Id AT1 Id AT1
 Gest. AT2 Gest. AT2 Id AT2 Id AT2

ADRI fermer

L'ADRI permet de récupérer les données vitales directement sur les serveurs des Régimes Obligatoires (RO), ce qui permet d'avoir leurs valeurs actuelles, contrairement aux données de la carte vitale qui peuvent avoir plusieurs mois ou même être périmées.

La consultation ADRI se lancera automatiquement lorsque nécessaire (lecture d'une CV périmée, saisie du Tiers Payant, facturation...) afin d'être sûr que les taux, montants, exonérations... du RO soient corrects, et ainsi éviter des rejets.

La période des droits ADRI sera toujours d'un an en arrière (exemple : pour une interrogation au 14/03/2023, les droits seront du 15/03/2022 au 14/03/2023). Ce qui explique que si on facture le dossier le lendemain, l'ADRI sera réinterrogée afin de connaître les droits au 15/03/2023.

Saisie du TP sur le dossier

En allant dans le TP, on voit que les montants RO sont à 0 :

Détail remboursements

C2S RO
C2S MUT
AME

Tiers Payant RO+RC
90 %

CARTE BLANCHE - ABEILLE ASSURAN...

RC1 : CARTE BLANCHE - A...
RC2
PEC
SESAM Vitale Area

AUTRE OFFRE

0,00
0,00

1/1

Rb	Acte	T	Détail	Lpp	Net	Base RO	TP RO	TP RC	TP RO+RC	À Charge	ALD	ETM
<input checked="" type="checkbox"/>	M03		MNYMM100	7211674	130,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00	
<input checked="" type="checkbox"/>	VU1		V Advans Fit Lineis Cz Sapp...	7231837	367,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	367,00	
<input checked="" type="checkbox"/>	VU1		V Advans Fit Lineis Cz Sapp...	7231837	367,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	367,00	
					864,00	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00	

100% SANTE

Contrat non responsable

0,00
0,00
1/0

Rb
Acte
T
Détail
Lpp
Net
Base RO
TP RO
TP RC
TP RO+RC
À Charge
ALD
ETM

0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00

ok
procédure mutuelle
vérif. taux
SESAM-Vitale
annuler

Cela indique que la « vérification du taux » n'a pas été faite sur ce dossier.

Cette étape est obligatoire afin que ce soit le moteur SESAM-Vitale qui calcule le montant RO.

Tant qu'elle n'a pas été réalisée, un dossier ne peut pas être facturé.

Elle se lance quand on clique sur les boutons « OK » (uniquement la 1ère fois) ou « vérif. Taux ». Elle contient différentes informations qui seront en général pré-remplies et n'auront pas besoin d'être modifiées :

Vérification taux

Ordo. 01/03/2023 Acte 07/04/2023 Facture

Pièce Justif. AMO L'assuré n'a présenté aucune pièce justificative

Droits AMO Inconnus - Lire la carte vitale ou faire un appel ADRI

Pièce Justif. AMC le patient ne présente aucun justificatif

Accident Droit Commun NON Prescription Régime Alsace Moselle

Soins en rapport avec l'ALD NON Victime Attentat

Nature Assurance Maladie

Situation ETM

Taux Exonération 15 Non exonéré

Palement

Mode Sécurisation DEGRADE - Signature définitive par CPS seulement (remplace le mod

ok attestation AMC annuler

- « Pièce Justif. AMO » : indique la provenance des données vitales

Pièce Justif. AMO

Droits AMO

Pièce Justif. AMC

Accident Droit Commun

L'assuré n'a présenté aucune pièce justificative
L'assuré a présenté un bulletin de salaire, une attestation de droits, une prise en charge pour l'AME, etc...
L'assuré a présenté sa Carte d'assuré social (attestation AMO) ou le Professionnel de Santé a consulté le fichier patient
L'assuré a présenté sa carte Vitale
Les droits ont été récupérés sur ADR

Dans la majorité des cas, on utilisera « les droits ont été récupérés sur ADR » puisque ce sont les données les plus récentes possible. Si l'ADRI n'est pas disponible (panne de leur serveur, RO non géré) mais que la carte vitale est dans le LCV, il faudra sélectionner « l'assuré a présenté sa carte vitale ».

Et sinon un des 3 choix restant qui sont tous équivalent et engendrent la nécessité de choisir manuellement l'exonération du client :

Situation ETM

Taux Exonération 15 Non exonéré

- « Pièce Justif. AMC » : indique la provenance des données de la complémentaire

Pièce Justif. AMC

Accident Droit Commun

Soins en rapport avec l'ALD

Nature Assurance

le patient ne présente aucun justificatif
le PS a vérifié les droits du patient sur le serveur de l'AMC : exemple site web
le PS a vérifié les droits du patient sur un autre support que la carte vitale : ex une autre carte
une réponse de prise en charge justifie les droits du patient
le PS a vérifié les droits du patient sur la carte vitale
Les droits ont été récupérés sur ADR

Même principe que le « pièce justif. AMO », nécessaire uniquement en cas de télétransmission de la part RC (DRE / C2S).

- « Soins ALD » est à passer à « OUI » uniquement si cela a été indiqué sur l'ordonnance par le prescripteur. De même pour « Accident Droit Commun » ou « victime attentat », l'assuré doit présenter une attestation La « prescription » (RI/RA), le « régime Alsace-Moselle » (= régime local) et la « nature assurance » se remplissent automatiquement en fonction des données du dossier.

Accident Droit Commun NON Prescription Régime Alsace Moselle

Soins en rapport avec l'ALD NON Victime Attentat

Nature Assurance Maladie

Situation ETM Maternité

Taux Exonération Soins Médicaux Gratuit (SMG)

- Le « mode de sécurisation » dépendra de la présence ou non de la Carte Vitale dans le lecteur :

Mode Sécurisation

DEGRADE - Signature définitive par CPS seulement (remplace le mode SESAM_VITALE - Signature définitive simultanée par la CPS et la CVIT
▼

En dégradé, il sera nécessaire d'ajouter la feuille SS aux documents SCOR du dossier.

Une fois la vérification du taux faite, les montants RO sont calculés :

Rb	Acte	T	Détail	Lpp	Net	Base RO	TP RO	TP RC	TP RO+RC	À Charge	ALD	ETM
<input checked="" type="checkbox"/>	M03	MNYMM100		7211674 ▼	130,00	0,05	0,03	0,00	0,03	129,97		0
<input checked="" type="checkbox"/>	VU1	V BBGR Unor 1.50		7231895 ▼	65,00	0,05	0,03	0,00	0,03	64,97		0
<input checked="" type="checkbox"/>	VU1	V BBGR Unor 1.50		7231895 ▼	65,00	0,05	0,03	0,00	0,03	64,97		0
					260,00	0,15	0,09	0,00	0,09	259,91		

Si le dossier doit être modifié (changement de prix, d'articles, ajout d'un TP RC...) il est recommandé de relancer la « vérif. Taux » afin de contrôler et d'éviter un blocage lors de la facturation.

Le bouton «SESAM-Vitale» dans le TP du dossier permet de gérer des cas marginaux, où un « forçage » de données peut être nécessaire. Il est rarement nécessaire de devoir y modifier quelque chose:

Sesam Vitale

maternité

situation ETM

attestation AMC

service AMO

siècle naissance

ok
annuler

validation
SESAM-Vitale
annuler

Maternité : corriger la date de fin de maternité

Service AMO : forcer/annuler la C2S qui serait absente/présente dans les données vitales

Situation ETM : changer manuellement l'exonération (mode dégradé uniquement)

Siècle de naissance : forcer le siècle de la date de naissance qui peut être absent de certaines CV

Attestation AMC : valeurs nécessaires pour la création de DRE vers certaines mutuelles, quand celles-ci ne sont pas récupérées des conventions

Facturation du dossier et création de la FSE

Lorsqu'on transforme le devis en vente, il est possible de choisir si l'on veut télétransmettre les montants RO et/ou RC, et qui sera le destinataire du paiement (opticien ou assuré) :

Tiers Payant & Télétransmission

Tiers Payant

RO

RC

Télétransmission

RO

RC

Générer FSE

☐

La télétransmission peut se faire avec tous les Régimes Obligatoires, mais pas avec toutes les complémentaires. (Voir le chapitre « Gestion de la télétransmission de la part complémentaire » plus loin)

Lorsqu'on facture le dossier, l'écran de génération de la FSE apparaît. Il est identique à celui de la vérification de taux et est pré-rempli, mais il est possible de changer certaines valeurs si besoin :

Génération de la FSE - Facture n°12 du 14/03/2023

Ordo. 01/03/2023 Acte 14/03/2023 Facture 14/03/2023

Pièce Justif. AMO: L'assuré n'a présenté aucune pièce justificative

Droits AMO: Inconnus - Lire la carte vitale ou faire un appel ADRI

Pièce Justif. AMC: le patient ne présente aucun justificatif

Accident Droit Commun: NON Prescription: Régime Alsace Moselle:

Soins en rapport avec l'ALD: NON Victime Attentat:

Nature Assurance: Maladie

Situation ETM:

Taux Exonération: 15 Non exonéré

Paieement:

Mode Sécurisation: DEGRADE - Signature définitive par CPS seulement (remplace le mod)

ok

attestation AMC

annuler

Lorsqu'on clique sur « OK », le récapitulatif de la FSE apparaît avec les informations qui vont être enregistrées :

AreaFSE - Facture (Flux de Démonstration)

Facture n° 00000012 en date du 14/03/2023 Dégradé

Bénéficiaire: MOLLAIRE INGRID, 26/06/1970 - 1, 2700692236102 92, AMO : 01-999-0210 [Détermination des droits : 01/03/2023]

Prescription: 111111118, 01/03/2023, RPPS : 10003350724

Code Presta...	Date Exécut...	Honoraires	Base Rembo...	Taux	Exo. TM	Remb. AMO	Remb. AMC	Form. AMC
M03	14/03/2023	130,00 €	0,05 €	60%	0	0,03 €	0,00 €	
VU1	14/03/2023	65,00 €	0,05 €	60%	0	0,03 €	0,00 €	
VU1	14/03/2023	65,00 €	0,05 €	60%	0	0,03 €	0,00 €	

Totaux: Honoraires 260,00 €, Avance AMO 0,09 €, Avance AMC 0,00 €, Restant dû 259,91 €

Tiers Payant AMO Facturation AMC Tiers Payant AMC

Signer Annuler

Rien n'est modifiable sur cet écran, donc si quelque chose est erroné, il faudra annuler et éventuellement faire un avoir du dossier.

Sinon, il faut cliquer sur « signer » et enchaîner sur l'intégration des documents SCOR permettant d'ajouter l'ordonnance (et éventuellement la feuille de soins si on est en dégradé) :

Sélection des documents - SCOR

Type: Ordonnance | ORDN Nouveau nom de fichier Autres docs

Documents: 1 / 0

Type	idPJ	Nom	Date	Date Envoi	Conformité
<p>La norme SCOR impose une durée de conservation des documents SCOR pendant 6 mois maximum. Au delà, les documents associés à cette facture seront purgés.</p> <p>scanner fermer</p>					

Lors de l'ajout d'un document, il faut contrôler son visuel et valider la conformité :

Etat de la conformité

Le document est-il conforme?

Exemples Conforme / Non conforme

Afin d'être conforme, la page doit répondre à ces points de contrôles : non vide, droite, lisible, suffisamment claire, différente de la précédente (pas de doublon).

<p>Page conforme</p>	<p>Page non droite</p>	<p>Page illisible</p>
<p>Page pas suffisamment claire</p>	<p>Plusieurs documents par page</p>	<p>Page doublée</p>

ok annuler

Une fois la FSE créée, son mode de sécurisation (dégradé/ SESAM-Vitale) apparaît via le logo présent sur le dossier :

Si besoin il est possible de supprimer/recréer la FSE en décochant/re-cochant la case « générer la FSE » (sans que cela ne touche à la facture de MEO), pour passer une FSE dégradée en SESAM-Vitale par exemple :

Gestion de la télétransmission de la part complémentaire (DRE/GU)

Certaines complémentaires permettent la facturation via télétransmission, ce qui évite de devoir le faire via leur site web ou courrier. Il peut s'agir de DRE (Demande de Remboursement Electronique, ex : Almerys, Isanté...) ou de GU (Gestion Unique, ex : C2S, Camieg...)

Avec l'option « convention Aréa », ces complémentaires sont pré-paramétrées et identifiées.

Sans cette option, il faut faire le paramétrage manuellement, après s'être renseigné auprès de la complémentaire, en allant dans le menu « Paramètres/Mutuelles&SS/Mutuelles » pour modifier les mutuelles concernées afin de saisir leurs n° préfectoraux et modes de gestion (séparée/unique) :

Paramétrage : Mutuelle

Information mutuelle

Nom N° Préfectoral

Adresse **Téléphone/Mail**

Téléphone Fax Email

C.P. / Ville Norme B2

Informations diverses

Mode Gestion SV Organisme Payeur

Activer la télétransmission par défaut Grille utilisée

Numéro de PEC obligatoire

Une fois la mutuelle correctement paramétrée, la télétransmission RC peut s'activer sur le dossier après avoir indiqué le montant de la part RC:

Tiers Payant & Télétransmission

Tiers Payant

Télétransmission Générer FSE

Pour certaines mutuelles il est nécessaire de préciser les numéros et dates de pec dans l'onglet « PEC » du TP :

Tiers Payant RO+RC 60% ACTIL

RC1 : ACTIL RC2 : **PEC** SESAM Vitale Area

Prise en charge **Crédit PEC : 250** **Sélection pour demande PEC**

Réf. Dossier N° de PEC

N° contrat N° adhérent Consentement imprimé

Etat Choix code à utiliser

Message plateforme

Au moment de la vérification de taux ou de la création de la FSE, une fenêtre permettant de sélectionner la bonne mutuelle apparaîtra :

AreaFSE - Choix de la convention AMC/Mutuelle

Veillez choisir une convention :

Id. signat...	Lib. signa...	Conv. gro...	Type con...	Crit. seco...	Type accord	N° AMC	Lib. AMC	Desactiv.
ACTIL	ACTIL		JAC		T			0

OK Annuler

Si plusieurs mutuelles apparaissent ou une erreur indiquant qu'il y a trop de résultats :

AreaFSE - Choix de la convention AMC/Mutuelle

Veillez choisir une convention :

Id. signat...	Lib. signa...	Conv. gro...	Type con...	Crit. seco...	Type accord	N° AMC	Lib. AMC	Desac
775685340	LA MUTUEL...	MU	001	T				0
775685340	LA MUTUEL...	MU	002	T				0
775685340	LA MUTUEL...	MU	003	T				0
775685340	LA MUTUEL...	MU	004	T				0

OK Annuler

Information importante

Nombre de résultats trop grand, merci d'affiner votre recherche

Facturer

Code : -1300

ok

C'est qu'il est nécessaire de préciser le « critère secondaire » dans le bouton « attestation AMC » :

Attestation AMC

Pièce Justif. AMC:

Date Référence: Visite Facture Prescription

Gest. Séparée

Att. Particullière:

N° Préfectoral: N° Mutuelle:

N° EDI:

Type Conv.: Crit. Secondaire:

Garanties: N° Adhèrent:

Id. Assuré: Type Contrat:

N° PEC: Montant PEC:

Refus RO

Traitement RC:

Aiguillage STS:

Code Routage:

Id Hôte: Domaine:

Date Début: Date Fin:

Buttons: ok, annuler, attestation AMC, annuler

Cette information est présente sur la carte mutuelle, tout comme les dates de début et fin de droits :

LA MUTUELLE GENERALE - ORANGE
TSA 10391
94281 LE KREMLIN BICETRE CEDEX
Tel : 0 800 01 31 31 (Service & appel gratuits)

almerys
Tel. Praticiens : 0 825 826214
Fax PEC : 0 825 826196

Télétrans hors Sesam-vitale : 98532001
Télétrans/DRE : 98532001
N° de carte : 20160123456789
Éditée le : 12/12/2016

Période de validité : du 01/01/2017 au 31/12/2017
N° Adhèrent : 2000123456/50
N° AMC : 775 685 340
Typ. conv. : MU CSR : 001

BENEFICIAIRE - NOM - PENOM QUALITE - DATE DE NAISSANCE	code DRE/STS TPNOE	SE*	PHAR	MG*	MS*	BIO	RAD*	AUX	SDENT	TRA
MARTIN Jean 10012345670 Assuré	1741275670880 Né(e) le 15/12/1974	NON	OUI	100%S	190%A 200%B	400%R	200%C	400%R	300%R	100%
MARTIN Marie 10012345671 Ayant droit	2760675560253 Né(e) le 10/06/1976	NON	OUI	100%S	190%A 200%B	400%R	200%C	400%R	300%R	100%
MARTIN Emma 10012345672 Ayant droit	1741275670880 Né(e) le 20/03/2002	NON	OUI	100%S	190%A 200%B	400%R	200%C	400%R	300%R	100%

CARTE BLANCHE

Lors de la génération de la FSE + DRE, les montants RC apparaissent dans le tableau récapitulatif :

AreaFSE - Facture

Facture n° 000000038 en date du 06/04/2023

Bénéficiaire: A A, 01/01/1980 - 1, 1111111111111 20, AMO : 01-111-0000 [Détermination des droits : 30/03/2023], AMC : 775685340 [Détermination des droits : 06/04/2023]

Prescription: 1111111118, 30/03/2023, RPPS : 10003350724

Code Presta...	Date Exéc...	Honoraires	Base Rembo...	Taux	Exo. TM	Remb. AMO	Remb. AMC	Form. AMC
M01	06/04/2023	130,00 €	0,05 €	60%	0	0,03 €	100,00 €	

Totaux: Honoraires 130,00 €, Avance AMO 0,03 €, Avance AMC 100,00 €, Restant dû 29,97 €

Tiers Payant AMO Facturation AMC Tiers Payant AMC

Buttons: Signer, Annuler

Envoi des Télétransmissions

Les télétransmissions et leur suivi se font depuis le menu TP/ Télétransmissions :



La liste affiche les dossiers qui sont facturés et sur lesquels télétransmission est cochée :

Télétransmissions													Suivi Facturations		Pièces Jointes		Suivi Virements		Op. Ponctuelles	
Nom	Prénom	Facture	N°Fact	Mt Fact	Mt RO	RO	Mt RC	RC	Caisse RO	Mutuelle	Etat FSE	PJ	SV							
LEVY	CARENNE	14/03/2023	43887	640,72	0,09	TP	599,91	TP	BOBIGNY	KALIXIA OX...	Tiers Payant...			...						
FORGUES	CAROLINE	14/03/2023	43886	1 398,00	0,09	TP	579,91	M...	CERGY ...	ACORIS MU...	Tiers Payant...			...						
MOLAIRE	Ingrid	14/03/2023	12	260,00	0,09	TP	0,00		Caisse ...		FSE supprim...			...						
A	A	09/02/2023	7	220,00	47,38	TP	0,00		CARCA...		Sécurisé			...						
BEN VITAL	Ali	27/01/2023	6	30,00	9,00	TP	21,00	TP	MONTP...	ALMERY (à...	Sécurisé			...						
A	B	20/01/2023	4	30,00	5,40	TP	24,60	M...	Caisse ...		Tiers Payant...			...						
DE MICHE...	Virginie	07/03/2023	43821	779,00	0,09	TP	648,91	M...	CERGY ...	MUT INTERP...	Tiers Payant...			...						
EL-OUARD...	Noham	04/03/2023	43808	310,00	13,53	TP	211,44	M...	MGEN H...	ALMERY - ...	Sécurisé			...						
FERREIRA ...	Maria	28/02/2023	43774	760,00	0,09	TP	599,91	M...	CERGY ...	SEVEANE - ...	Tiers Payant...			...						
GUIGNARD	Patricia	24/02/2023	43747	1 242,67	0,09	TP	693,64	M...	TOULON	KALIXIA VIA...	Tiers Payant...			...						

(date du jour : 14/03/23)

Seules les FSEs en état « sécurisé » partiront (= celles avec un logo  ou  dans la colonne « SV »)

Les états « Tiers Payant » ou « FSE supprimée » indiquent que la FSE n'est pas ou plus existante sur le dossier. Il est nécessaire de retourner sur celui-ci afin de créer la FSE si elle doit être transmise.

Pour faire l'envoi, il faut cliquer sur le bouton de télétransmission « auto » 

Le bouton  permet de visualiser les différentes étapes de la télétransmission (obligation de la norme SESAM-Vitale) :

Télétransmission

Traitements à effectuer

Mettre en Lot Date du jour: 14/03/2023

Mettre en Fichier

Télétransmission

Envoyer et Recevoir

Recevoir uniquement

Édition

Édition Bordereau

Message pour Mettre en Fichier

ok
annuler

Mais cela n'a pas d'intérêt dans une utilisation courante.

Une fois envoyés, les dossiers passent dans le menu « télétransmis » :

Télétransmissions										
Recherche		N°Facture	Numéro de lot		<input type="radio"/> À Télétransmettre <input checked="" type="radio"/> Télétransmis					
Date réception	Date lot	Lot	Org.Dest.	Etat lot	Libellé ARL/RSP	Trait. Erreur	Manuel	Traitement RSP	id PS	
25/03/2023	25/03/2023	166	01	Lot expédié					99266...	
25/03/2023	25/03/2023	165	01	Lot expédié					99266...	
25/03/2023	25/03/2023	164	01	ARL positif...					99266...	
25/03/2023	25/03/2023	162	01	ARL positif...					99266...	
25/03/2023	25/03/2023	163	01	Lot expédié					99266...	
25/03/2023	24/03/2023	161	01	ARL positif...					99266...	
24/03/2023	22/03/2023	157	01	RSP					99266...	
24/03/2023	23/03/2023	158	01	ARL positif...					99266...	
24/03/2023	23/03/2023	160	01	ARL positif...					99266...	
23/03/2023	23/03/2023	159	01	Lot expédié					99266...	
23/03/2023	21/03/2023	156	01	RSP					99266...	
23/03/2023	21/03/2023	155	01	RSP					99266...	
22/03/2023	16/03/2023	AAG	VIA	RSP					99266...	
21/03/2023	18/03/2023	152	01	RSP					99266...	
21/03/2023	18/03/2023	151	01	RSP					99266...	
21/03/2023	18/03/2023	153	01	RSP					99266...	
21/03/2023	16/03/2023	149	01	RSP					99266...	
21/03/2023	16/03/2023	148	01	RSP					99266...	
21/03/2023	18/03/2023	154	91	RSP					99266...	

(date du jour : 27/03/23)

C'est depuis ce menu qu'il est possible de réimprimer le bordereau de télétransmission si besoin.

Le détail de chaque lot est accessible avec les .

L'état des lots évolue en général comme suit :

Expédié -> ARL positif (=accusé de réception du serveur RO) -> RSP (=retour effectué par le RO vers MEO)

Il existe d'autres états qui seront beaucoup plus rarement visible :

Mis en Lot	ARL négatif reçu
Fichier créé	AR Provisoire
Lot expédié	Absence ARL Mmanuel obligatoire
Réexpédié	Absence ARL Renvoyer lot
Lot Acheminé	Avis de non remise
ARL positif reçu	Lot rejeté
RSP	Erreur
Lot acquitté	

Par défaut, la récupération des RSP (=Retour Noémie) et le lettrage se feront automatiquement à la suite de la télétransmission.

Le bouton  permet d'accéder à l'historique des télétransmissions et des retours Noémie ayant été faits avant le passage à AreaFSE.

Suivi des télétransmissions et gestion des rejets

L'onglet « Suivi Facturations » permet de voir la liste des dossiers télétransmis avec leur état actuel, et notamment si les dossiers ont été payés ou rejetés par les RO / RC.

Télétransmissions									
Suivi Facturations									
Pièces Jointes									
Suivi Virements									
Op. Ponctuelles									
Recherche 14/02/2023 14/03/2023 Etat facturation Nom du client Factures RSP non rapproché 6 / 7									
Nom du client	Date Facture	N° facture	Mt attendu	Mt payé	Mt restant dû	Organisme AMO	Organisme AMC	État	
	09/03/2023	:46	0,12	0,00	0,12	01	37930151	En cours	
	09/03/2023	:48	560,00	0,09	559,91	01	00401182	Rejeté	
	09/03/2023	:49	0,09	0,09	0,00	01		Payé	
	16/02/2023	:70	47,38	47,38	0,00	01		Payé	
	09/03/2023	:50	47,38	47,38	0,00	01	00402511	Payé	
	09/03/2023	:51	0,09	0,09	0,00	01	11431301	Payé	
	09/03/2023	:52	0,09	0,09	0,00	01	75809145	Payé	
	09/03/2023	:53	0,09	0,09	0,00	01		Payé	
	09/03/2023	:54	0,09	0,09	0,00	01	11431301	Payé	
	02/03/2023	:94	0,09	0,00	0,09	01		En cours	
	01/03/2023	:81	0,09	0,00	0,09	01	00402991	En cours	
	04/03/2023	:19	18,03	0,00	18,03	01	75809145	En cours	
	11/03/2023	:67	0,09	0,00	0,09	01	00410001	En cours	
	11/03/2023	:69	0,09	0,00	0,09	01		En cours	
	11/03/2023	:71	0,06	0,00	0,06	01		En cours	
	11/03/2023	:72	0,09	0,00	0,09	01	00401125	En cours	
	11/03/2023	:73	349,00	0,00	349,00	01	00401026	En cours	
	01/03/2023	:80	0,12	0,00	0,12	01	37930151	En cours	
	11/03/2023	:77	5,46	0,00	5,46	01	37930151	En cours	

Il est possible de faire une récupération des RSP avec le bouton 

Le bouton « filtres »  permet notamment de n'afficher que les rejets afin de pouvoir les traiter facilement.

Gestion des filtres

Bénéficiaire	Nom <input type="text"/>	Prénom <input type="text"/>	NIR <input type="text"/>
Assuré	Nom <input type="text"/>	Prénom <input type="text"/>	NIR <input type="text"/>
Date Facturation	27/02/2023 <input type="text"/>	27/03/2023 <input type="text"/>	
Date dernière MAJ	Date minimu <input type="text"/>	Date maximu <input type="text"/>	
N° Facture	Numéro de la facture <input type="text"/>		
Etat Facturation	Etat facturation <input type="text"/>		
DRE d'annulation possible	<input type="checkbox"/> En anomalie <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Encaissé <input type="checkbox"/> Payé <input type="checkbox"/> Rejeté		
Facture traitée manuellement			

ok
annuler

Le bouton  permet de voir les détails des RSP, et notamment la cause du rejet (laisser le curseur de souris sur le libellé pour voir celui-ci en entier) :

Suivi des factures Tiers Payant - Détail facture

N° Facture: i48	Etat facture: Rejeté	Bénéficiaire
Date Facture: 09/03/2023	Total facture: 1 220,20	Nom: [REDACTED]
Montant attendu: 560,00	N° lot FSE/DRE: 129	Prenom: [REDACTED]
Restant dû (TP): 559,91		NIR: [REDACTED]
Type: FSE et DRE		Rang: Pas de jumeau ou 1er
Etat FSE: RSP		Date Naissance: 02/02/1902,
Norme: 580		

Montant AMO demandé: 0,09	Montant AMO payé: 0,09	Etat AMO: Payé ✓
Montant AMC demandé: 559,91	Montant AMC payé: 0,00	Etat AMC: Rejeté ✓

Palements/Régularisations							
		AMO		AMC		Virement	
Date	Traitement	Part	Organisme	Part	Organisme	Libellé	Montant
13/03/2023	Palement	0,09	CPAM	0,00			95,30

Rejets/Différés								
Date	Traitement	Part	Code	Libellé	Prestation	Date soins	Niveau	Exec.
10/03/2023	Rejet	Complémentaire	2031	DONNEE MANQUANT...			F	0

[traitement manuel](#)
[exporter les données](#)
[fermer](#)

En cas de rejet, il est possible d'indiquer que le souci a été géré manuellement (par exemple en renvoyant le n° de PEC à la mutuelle) avec le bouton **traitement manuel**

Et de modifier l'état de la facture une fois que l'organisme aura payé, avec le bouton . Il faudra ensuite faire le lettrage manuel.

Pièces jointes

L'onglet « Pièces Jointes » permet de voir l'état des documents SCOR (il s'actualise automatiquement lors d'une télétransmission), ainsi que d'envoyer des PJs qui auraient été enregistrées sur les dossiers après l'envoi de la FSE.

Télétransmissions Suivi Facturations **Pièces Jointes** Suivi Virements Op. Ponctuelles

Date envoi PJ	N° Facture	Etat SV	Nom	Prénom	Etat PJ	Type	Délai	V	A
15/02/2023	i60	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	CONFORME	Ordonnance		Q	-
15/02/2023	i62	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Ordonnance		Q	
15/02/2023	i63	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Ordonnance		Q	
15/02/2023	i63	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Feuille de soins		Q	
15/02/2023	i64	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	CONFORME	Ordonnance		Q	-
15/02/2023	i65	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Ordonnance		Q	
15/02/2023	i65	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Feuille de soins		Q	
15/02/2023	i66	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Ordonnance		Q	
15/02/2023	i66	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Feuille de soins		Q	
15/02/2023	i67	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Ordonnance		Q	
15/02/2023	i68	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Ordonnance		Q	
09/03/2023	i70	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Ordonnance		Q	
09/03/2023	i70	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Feuille de soins		Q	
17/02/2023	i76	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Ordonnance		Q	
24/02/2023	i78	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Ordonnance		Q	
24/02/2023	i78	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Feuille de soins		Q	
17/02/2023	i80	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Ordonnance		Q	
17/02/2023	i83	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	CONFORME	Ordonnance		Q	-
22/02/2023	i83	✓	[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHIVE	Feuille de soins		Q	

Suivi des virements bancaires

L'onglet « Suivi Virements » permet de voir les références et montants des virements bancaires effectués par les RO/RC :

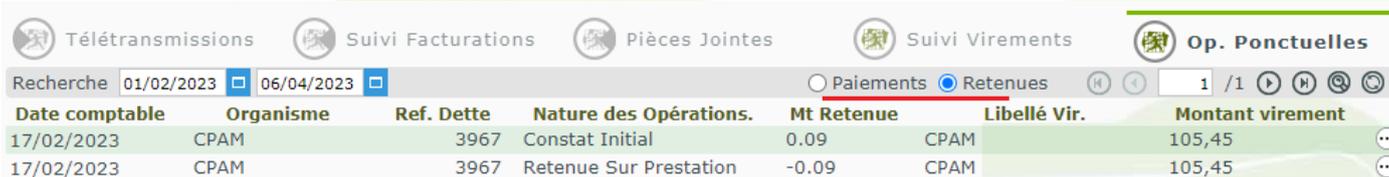


The screenshot shows the 'Suivi Virements' interface with a table of bank transfers. The table has columns for Date, Libellé du virement, Organisme payeur, and Payé. The first row is highlighted in green.

Date	Libellé du virement	Organisme payeur	Payé
14/02/2023	CPAMI00448500230214	CPAM	186.22
14/02/2023			0
14/02/2023	C.N.M3400442109230214	08756	0.09
17/02/2023	CPAMI00455095230217	CPAM	105.45
17/02/2023	TP-20952664340-0091007951-7342-	00000	0.09
21/02/2023	CAMI0510031230221	99939	283.00
21/02/2023	CPAMI00518500230221	CPAM	70.34
24/02/2023	CPAM0542201230224	CPAM	0.09
24/02/2023	CPAMI00548500230224	CPAM	95.96
23/02/2023	2023000	00000	34.55
24/02/2023	TP-20952664340-0091007951-7342-	00000	0.09
23/02/2023	2023000	02751	0.09
27/02/2023	CPAMI00558500230227	CPAM	0.09
27/02/2023	TP-20952664340-0091007951-7342-	00000	0.09
28/02/2023	CPAM 0584806230228	CPAM	0.09
28/02/2023	CPAMI00588500230228	CPAM	46.80
02/03/2023	CPAMI00608500230302	CPAM	58.17
03/03/2023	CPAMI00618500230303	CPAM	0.24
06/03/2023	CAMI0520031230306	99939	283.00

On peut voir les détails des dossiers réglés par le virement avec le bouton 

L'onglet « Op. Ponctuelles » permet de voir les paiements non liés aux dossiers transmis (ex : versement de l'aide annuelle SV), ainsi que les retenues (ex : dossier payé 2 fois par erreur) :



The screenshot shows the 'Op. Ponctuelles' interface with a table of payments and deductions. The table has columns for Date comptable, Organisme, Ref. Dette, Nature des Opérations., Mt Retenue, Libellé Vir., and Montant virement. The first two rows are highlighted in green.

Date comptable	Organisme	Ref. Dette	Nature des Opérations.	Mt Retenue	Libellé Vir.	Montant virement
17/02/2023	CPAM	3967	Constat Initial	0.09	CPAM	105,45
17/02/2023	CPAM	3967	Retenue Sur Prestation	-0.09	CPAM	105,45

Paramétrages divers

Certains paramètres peuvent être modifiés en fonction des besoins de chaque magasin.

Menu « Paramètres/Mutuelles & SS/télétransmission »

Blocage télétransmission des FSE si documents absents

Bloque la télétransmission tant qu'il manque au moins un document SCOR sur une des FSEs prêtes à être télétransmises. Cela permet d'être sûr de n'oublier aucun document lors de l'envoi au RO

Intégrer les fichiers RSP après télétransmission

Permet de récupérer automatiquement les RSPs (Retours Noémie) suite à chaque télétransmission.

Si ce n'est pas actif, il faut lancer manuellement la récupération via le menu « TP/Télétransmissions/Suivi facturation »

- Lettrage auto. suite à l'intégration des fichiers RSP

Le lettrage se fait automatiquement au moment de l'intégration des RSP, cela évite de devoir faire le lettrage manuel dossier par dossier.

Menu « Paramètres/ SESAM-Vitale/Paramétrage du PS »

Acquisition des Droits Intégrée (ADRI)

- Appel ciblé Appel systématique Appel manuel

Par défaut l'ADRI est en mode « ciblé » afin d'interroger les serveurs RO uniquement lorsque c'est nécessaire. Mais si les serveurs ADRI ne sont pas accessibles, il peut devenir gênant d'avoir des messages d'erreurs à répétition. Dans ce cas on peut passer en mode « appel manuel » afin de ne pas être bloqué.

- **Il ne faut surtout pas modifier d'autres paramètres dans ce menu pour éviter tout dysfonctionnement du SESAM-Vitale**

Menu « Paramètres/ SESAM-Vitale/Paramètres SV »

- Edition après Télétransmission

Permet d'imprimer automatiquement le bordereau de télétransmission à la fin de celle-ci, pour les magasins souhaitant une trace papier des envois